



LE DEFI DE THAU

RÈGLEMENT DE COURSE

>Le **DEFI DE THAU (Aquathlon)** est une course composée d'un parcours **NATATION** en eau libre de 2100 m (Traversée de l'Étang de Thau de **BALARUC les BAINS** , départ plage des Nouveaux Thermes (N 43.4366/E 3.6710) arrivée à la Base nautique du Barrou de **SETE** : Place des Mouettes (N43.4194/E3.6692)) suivi d'un parcours en **COURSE A PIED** de 11 km sans arrêt du chronomètre entre les 2 disciplines, arrivée stade Joliot Curie.

>Le **DEFI DE THAU (Aquathlon)** est organisé par le club de **SETE THAU TRIATHLON** suivant les règles de la Fédération Française de Triathlon et il s'adresse aux **NAGEURS EXPERIMENTES**.

>**L'épreuve est accessible uniquement à partir de 18 ans le jour de la course et à partir de 16 ans en relais pour les licenciés FFTRI et FFN, nombre limité à 250.**

>Le **DEFI DE THAU (Aquathlon)** peut s'effectuer **SEUL** ou en **RELAIS** (1 nageur + 1 coureur)

>Les compétiteurs seront amenés en bus sur le lieu de départ de natation (Plage des nouveaux **THERMES** à Balaruc les Bains : Départ du Bus à 9 h au niveau du retrait des dossards : stade Joliot Curie (complexe du lido à Sète)

PROGRAMME

7h à 8h 30 stade du Lido SETE : retrait des dossards et dépôt du sac de transition

**9h : Départ en bus pour Balaruc les bains pour la Natation :
Stade Joliot Curie complexe du lido SETE**

**9h 50 : consigne de sécurité sur la plage des Nouveaux Thermes
à Balaruc les bains**

10h : départ de la natation

12h 30 : remise des prix

>Natation :

Le départ NATATION sera donné de la plage des NOUVEAUX THERMES de BALARUC LES BAINS pour un parcours de 2100 m traversant l'Etang de Thau en direction de la plage située à côté de la Base Nautique du Barrou (côté Ouest : place des Mouettes).

Parking disponible à la base nautique du Barrou.

>Sécurité :

Le port d'une combinaison néoprène (intégrale, shorty ou Top) et du bonnet fourni est OBLIGATOIRE pour la partie Natation.

L'épreuve est sécurisée par des kayaks et des embarcations motorisées, réparties sur la longueur de la course et destinées à prendre immédiatement en charge tout nageur en difficulté ou qui souhaiterait abandonner en cours d'épreuve. A chaque extrémité de la course se trouve un kayak évoluant respectivement au niveau du premier et du dernier nageur.

Le nageur en difficulté ou souhaitant assistance doit signaler sa volonté à l'organisation en levant le bras.

Il sera alors immédiatement rejoint par le Kayak le plus proche qui le sécurisera avant d'être pris en charge par une embarcation motorisée qui décidera de le ramener à terre immédiatement ou non en fonction de la situation rencontrée.

Il est strictement interdit au nageur souhaitant abandonner de rejoindre la cote seul, d'une part afin de ne pas se retrouver alors sans assistance et d'autre part, afin qu'aucune absence inexplicquée à l'arrivée ne déclenche inutilement la mobilisation des secours.

TRÈS IMPORTANT :

LE DÉPART EST SOUMIS A L'AUTORISATION DE LA PREFECTURE MARITIME. AFIN DE MINIMISER L'INTERRUPTION DE CELUI-CI , LES CONCURRENTS A PLUS DE 600 M DU PREMIER DANS LA PARTIE ENTRE LES DEUX BOUEES SERONT DISQUALIFIES.

DE CE FAIT, L'ORGANISATEUR OU LE MEDECIN SE RÉSERVENT LE DROIT D'ARRÊTER A TOUT MOMENT LES NAGEURS RETARDATAIRES OU EN DIFFICULTE, SITUÉS DANS LA ZONE DE TRAFIC MARITIME ET DE LES HISSER A BORD DES BATEAUX BALAIS POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ.

Tous les concurrents sont invités à reconnaître le parcours (Affiché au retrait des dossards et sur le site Web.)

>Aire de transition :

Elle est située sur la place des Mouettes. Cette zone est interdite à toute personne extérieure à l'organisation. A la transition, récupérer ses affaires pour la course à pied et ranger son équipement de natation dans son sac. Ces sacs seront restitués à l'arrivée au niveau du retrait des dossards à l'arrivée.

Les affaires qui ne seront pas dans le sac dédié ne seront pas prises en charge par l'organisation.

>Course à pied :

Toutes les affaires Course à pied des concurrents devront être rangées dans les sacs prévus à cet effet. Ces sacs seront déposés dans l'aire de transition par l'organisation. Torse nu interdit.

Tous les concurrents sont invités à reconnaître le parcours (Affiché au retrait des dossards et sur le site Web).

Toutes les affaires qui ne seront pas rangées dans le sac dédié ne seront pas prises en charge par l'organisation.

AUCUNE aide extérieure et AUCUN accompagnement ne sont autorisés lors de l'épreuve.

>Les concurrents doivent respecter les consignes de l'organisation et des signaleurs et ne pas effectuer d'actions dangereuses pour autrui.

>Environnement et développement durable:

Le défi de Thau se déroule dans un espace naturel exceptionnel (Mont Saint Clair et Etang de Thau), protégé et en zone Natura 2000. Des consignes précises et rappels de règlement et respect de l'environnement seront donnés lors du briefing qui précède l'épreuve. Tout concurrent qui sera convaincu d'avoir jeté dans la

nature un quelconque objet ou déchet sera immédiatement disqualifié. Aucun jet de détritux dans la nature ne peut être toléré.

>Tout manquement au respect de ces règles de courses entraînera la disqualification.

INSCRIPTION EN LIGNE

<http://www.sete-thau-triathlon.fr/>

L'épreuve est accessible uniquement à partir de **18 ans** le jour de la course en **individuel** et à partir de **16 ans** en **relais** pour les licenciés FFTRI, FFA et FFN. Le nombre est limité à 250 nageurs.

TARIFS en Individuel :

Licenciés FFTRI : 30 €

**Non licenciés FFTRI : 30 € + 2€ de Pass compétition
(Assurance journalière obligatoire)**

TARIFS en équipe :

Licenciés FFTRI : 36 €

**Non licenciés FFTRI : 36 € + 2 € de Pass compétition par personne
soit 40 €**

Attention une majoration de 10€ sera appliquée à partir du dimanche 26 Aout 2018.

Un dossier complet comprend pour un individuel (à partir de 18 ans)

Pour les non licenciés FFTRI et les licenciés FFTRI « loisir »

- un certificat médical de non contre indication au « sport en **compétition** » ou de la discipline concernée de moins de 1 an le jour de la course
- La carte PASS (licence journée) obligatoire (PASS **COMPETITION** à télécharger sur le site et à remettre au retrait des dossards).
- Une pièce d'identité obligatoire

Pour les licenciés FFTRI compétition : licence 2018 et pièce d'identité obligatoire

Un dossier complet comprend pour un relais (à partir de 16 ans) :

Pour les non licenciés FFTRI et les licences FFTRI « loisir »

- l'autorisation parentale signée pour les mineurs
- un certificat médical de non contre indication « au sport **en compétition** » ou de la discipline concernée de moins de 1 an
- Pour les licenciés FFN copie de la licence compétition 2018
- Pour les licenciés FFA copie de la licence compétition 2018
- Le Pass compétition
- Une pièce d'identité obligatoire

Pour les licenciés FFTRI : licence compétition 2018 et une pièce d'identité obligatoire.

Tout dossier incomplet devra être régularisé avant le 1 septembre 2018 sur le site d'inscription en ligne.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Inscription possible sur place le jour même sous réserve de places disponibles mais avec une **Majoration de 10 euros.**

Le retrait des dossards

**Vendredi 7 et samedi 8 septembre de 17h à 20 h
1027 bd de Verdun à SETE**

**Le dimanche 9 septembre à partir de 7 h
Stade du Lido SETE (lieu de départ des bus)**

Les règles de course de l'Aquathlon DEFI DE THAU sont celles de la réglementation fédérale FFTRI en vigueur en 2018.

>ASSURANCE :

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Les licenciés FFTRI bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Pour les non licenciés FFTRI, la souscription d'une licence journée (PASS COMPETITION) est **obligatoire.**

L'imprimé PASS COMPETITION doit être téléchargé sur : <http://www.sete-thau-triathlon.fr/> lors de l'inscription en ligne.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel, en cas d'accident dû à un mauvais état de santé, au non respect des consignes de sécurité ou de la réglementation de la FFTRI.

>DROIT A L'IMAGE

De par leur inscription, les participants autorisent les organisateurs, ainsi que leurs ayants droits tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de l'aquathlon sur tous les supports y compris les documents promotionnels.

>RECOMPENSES

**Trois premiers hommes et femmes au scratch.
Première équipe féminine, masculine et mixte .**

>ANNULATION

**En cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant des organisateurs (météo,...), aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.
L'organisateur pourra modifier ou annuler en cas de force majeure l'épreuve de natation et/ou de course à pied.**

>REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué à compter du 1^{er} septembre inclus même sur présentation d'un certificat médical.

>ACCEPTATION

Tous les participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses sous peine de disqualification. Par la même, ils ou les ayant droits dégagent les organisateurs de toutes responsabilités pour tous les dommages subis ou causés par eux-mêmes avant, pendant et après l'épreuve.

>CLAUSE PARTICULIERE

**La bonne humeur est de rigueur sur cette épreuve qui se veut conviviale et bon enfant.
Courir en marinière est un plus :)**